

# Tutoriel de la grille d'évaluation 2015

## Mission Insertion Culture

Introduction ..... p2

En-tête ..... p4

Nom et prénom

Partenaire culturel et artistique

Niveau de qualification

Sexe

Age ..... p5

Quartiers

Ville

Type d'accompagnement

Freins diagnostiqués

Impacts / Evolutions ..... p6

Types de participation

Fréquence de la participation ..... p7

Etapas d'insertion

Adresse

**FEUILLET n°2 : Témoignages des participants**

**FEUILLET n°3 : Valorisation des actions**

**Contacts en cas de difficultés ..... p8**

## FEUILLET N°1 : La grille par participant

### Introduction

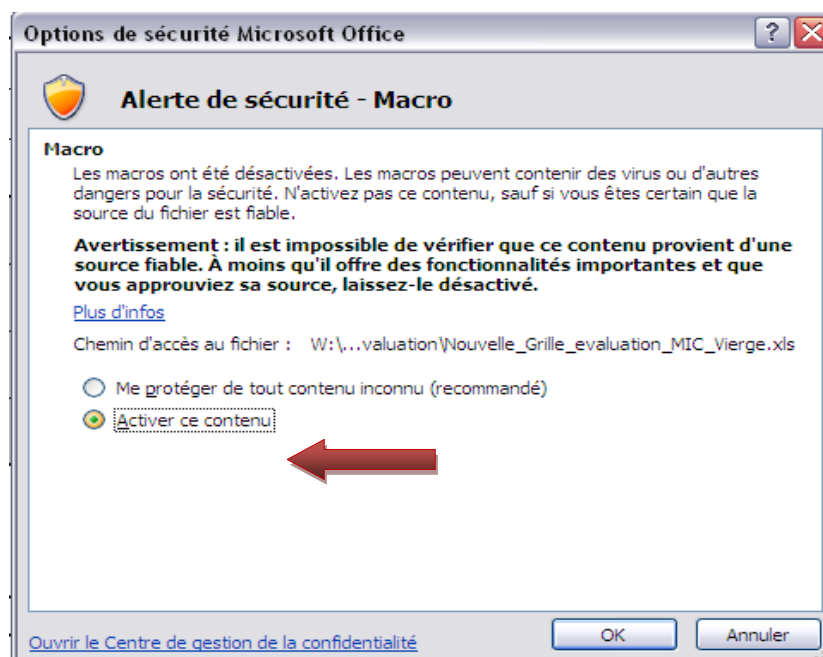
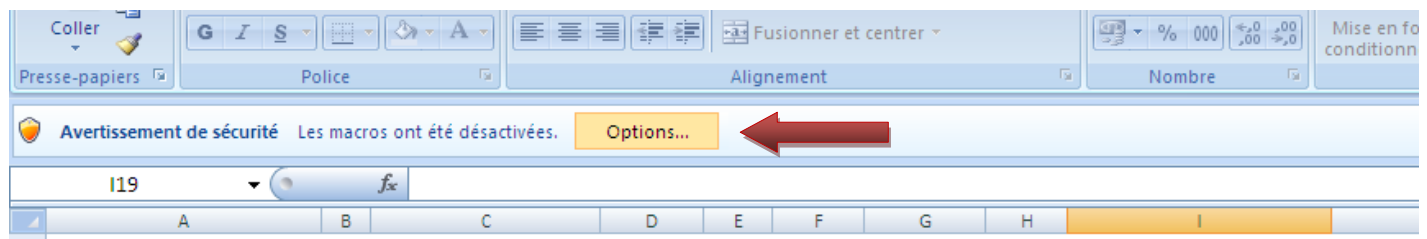
Tous les outils d'évaluation (grille, tutoriel et études d'impact annuelles) sont à votre disposition sur le site : Mdef-lyon.fr / rubrique « je suis un partenaire » / Mission Insertion Culture / Evaluation.

Partenaires de la MIC, la grille d'évaluation 2015 est à remplir pour chaque personne ayant participé à au moins une action Insertion Culture dans l'année. Chaque ligne correspond à un individu.

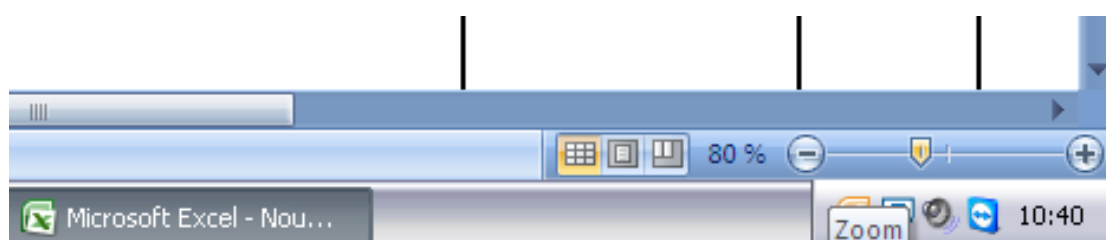
Ce travail d'évaluation doit vous permettre de rendre compte de votre activité sur le champ culturel et artistique. Chacune des grilles complétées doit être envoyée à la MIC avant fin janvier. Votre grille est ensuite compilée aux autres et ces données, exploitées par la MIC et un statisticien économètre, permettent d'éditer chaque année une étude d'impact présentée publiquement aux acteurs et en libre accès sur le site de la MDEF de Lyon.

La nouvelle grille Mission Insertion Culture est le fruit des ateliers menés en 2015 sur la thématique de l'évaluation des actions.

**ATTENTION, pour débiter : A l'ouverture de la grille, vous devez impérativement prendre en compte le message d'avertissement de sécurité « les macros ont été désactivées ». Vous devez obligatoirement pour avoir accès aux menus déroulants cliquer sur « activer le contenu ».**



**Pour avoir à l'écran toutes les colonnes de la grille d'évaluation, réglez l'affichage sur 70%**



**Les rubriques ont été redéfinies et surtout, nous avons mis en place des menus déroulants à choix multiples permettant d'imprimer la grille sur un format A3.**

- Cliquez sur la flèche sur la droite de la colonne pour faire apparaître la liste déroulante.

Participants (Nom Prénom)	N°ID	Partenaire culturel ou artistique	Niveau de qualif.	Sexe	Tranches d'âge	QPV/QVA	Ville	Type d'accompagnement	Freins
	8								
	9							<ul style="list-style-type: none"> <li>DELD</li> <li>PLIE</li> <li>Mission locale</li> <li>RSA</li> <li>Formation</li> <li>Education Spécialisée</li> <li>Travailleur handicapé</li> <li>Accompagnement autre</li> </ul>	
	10								

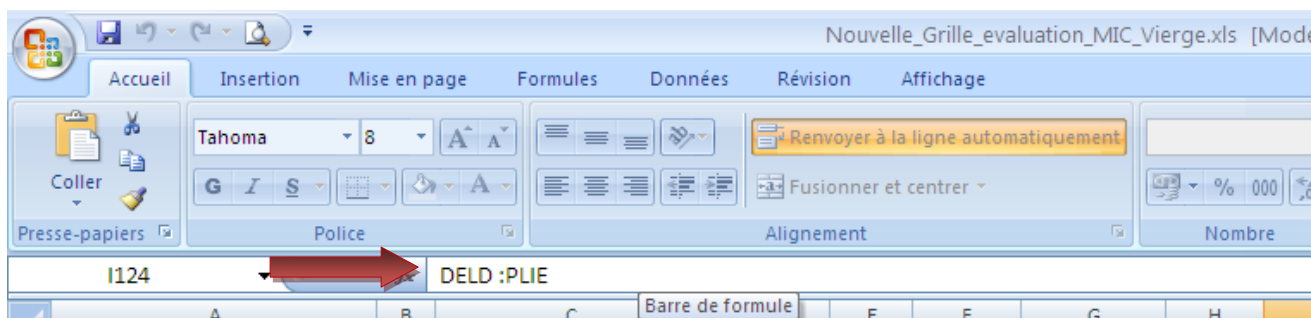
- Sélectionner un ou plusieurs items dans la liste

Partenaire culturel ou artistique	Niveau de qualif.	Sexe	Tranches d'âge	QPV/QVA	Ville	Freins
						<ul style="list-style-type: none"> <li>DELD</li> <li>PLIE</li> <li>Mission locale</li> <li>RSA</li> <li>Formation</li> <li>Education Spécialisée</li> <li>Travailleur handicapé</li> <li>Accompagnement autre</li> </ul>
						DELD:PLIE

- En cas d'erreur vous devez re-sélectionner dans la liste l'item à supprimer

nom)	N°ID	Partenaire culturel ou artistique	Niveau de qualif.	Sexe	Tranches d'âge	QPV/QVA	Ville	Freins diagn
	113							DELD:PLIE
	114							

- Ne jamais passer par la barre de tâche du haut de l'écran pour les suppressions



## En-tête

### **Nom de votre structure**

**Nom de l'action menée** : Des intitulés génériques si vous effectuez une action culturelle et artistique à rythme régulier (comme par exemple médiation culture, café culture...) ou une dénomination de projet spécifique et ponctuel (comme par exemple chantier jeune festival lumière)

**Charte de coopération culturelle** : Lister les partenaires avec lesquels vous avez été en partenariat dans l'année. Les institutions signataires de la charte lyonnaise sont : ENSBA, Opéra, Bibliothèques, service archéologique Ville de Lyon, Subsistances, Musée des Beaux Arts, Musée Gadagne, Musée de l'imprimerie, théâtre des Célestins, Archives, Musée des Tissus et des arts décoratifs, Théâtre de la Croix-Rousse, Conservatoire, MAC, CHRD, institut lumière, maison de la danse, conservatoire, TNG, Fête des lumières, TLMD

**Structure intervenant dans le cadre de la politique de la Ville** : Il peut s'agir de compagnies artistiques ou de structures culturelles financées pour intervenir auprès d'habitants en Quartier Politique de la Ville ou Quartier de Veille Active (anciens CUCS sortis de la géographie prioritaire). Citons par exemple en 2015 : la tribut du verbe, traversant 3, band'art et d'urgence, le lien théâtre, médiateone...

**Grands événements** : Fête des Lumières, Festival Lumière, Biennales, Journée du patrimoine, Nuits sonores...

**Autre** : Par exemple le Théâtre des Asphodèles (projet Eureka Région), la caravane des 10 mots...

**Liste des partenaires « insertion » avec lesquels vous avez collaboré** : Cet item n'est à remplir que si votre structure accueille des participants d'autres structures.

Cet onglet permet de valoriser les partenariats inter structures d'insertion. Par exemple les projets de mutualisation d'actions : projet inter missions locales ; projet café culture ALIS avec ARIEL SERVICES et Solid'arte...

## Nom et Prénom

Cette première colonne sera à remplir pour votre structure. Elle vous permettra de savoir quelle ligne correspond à quelle personne. Pour les structures non financées par ALLIES MDEF de Lyon, pour respecter la loi « Informatique et Liberté », nous vous demandons d'effacer cette colonne lors du retour de cette grille.

## Partenaire culturel et artistique : Choix multiples

Une personne peut avoir effectué des actions avec plusieurs types de partenaires.

Dans cette colonne, vous retrouvez les 4 rubriques de l'entête « liste des partenaires artistiques et culturels ».

## Niveau de qualification :

Les niveaux de qualifications sont regroupés en 5 catégories :

- « Bac+2 et plus » : diplômé d'un BAC+2 ou plus.
- « IV » : diplômé d'un BAC.
- « V-Vbis » : niveau CAP/BEP ou acquis.
- « VI » : non diplômé.
- « Diplôme étranger » : diplôme obtenu à l'étranger et non reconnu en France.

**Hormis pour les personnes ayant un diplôme étranger, il n'y a ici qu'une seule réponse possible.**

## Sexe :

Choisir Homme ou Femme.

## Age :

Choisir l'une des 3 catégories proposées :

- « <26 » : âgé de moins de 26 ans.
- « 26-45 » : âgé de 26 à 45 ans.
- « >45 » : âgé de plus de 45 ans.

## Quartiers

Liste déroulante des QPV et QVA

A renseigner uniquement si la personne réside dans un :

- QPV : Quartier politique de la Ville
- QVA : quartier de Veille Active (anciens CUCS sortis de la géographie prioritaire comme par exemple les pentes de la croix-Rousse à Lyon + deux nouveaux quartiers : Verdun Suchet à Lyon et Saint-Fons Centre)

Pour le savoir :

QPV : <https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>

QVA : <https://sig.ville.gouv.fr/atlas/CUCS/>

## Ville

Choisir Lyon ou Hors Lyon.

## Type d'accompagnement

- « **DELD** » : Demandeur d'Emploi de Longue Durée (durée supérieure ou égale à 1 an).
- « **PLIE** » : participant au Plan Local d'Insertion par l'Emploi.
- « **Mission locale** » : jeune suivi par une mission locale.
- « **RSA** » : bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active.
- « **Formation** » : action culture intégrée à une formation.
- « **Hors accompagnement** » : personne fréquentant une structure d'emploi sans bénéficier d'accompagnement.
- « **Travailleur handicapé** ».
- « **Accompagnement autre** » : ex : suivi par un éducateur de prévention, usager d'un centre social ou d'une MJC, école de la seconde chance...

Le type d'accompagnement doit être rempli pour chaque individu. Un individu peut cumuler plusieurs statuts. Il peut par exemple être « jeune » et en « formation » et « DELD ».

## Freins diagnostiqués

Les freins correspondent ici aux problématiques spécifiques de l'individu dans l'accès à l'emploi. Ils doivent être diagnostiqués à l'entrée de l'individu dans l'action. Il n'est possible de mesurer un impact que si le diagnostic des freins est fait avant l'action, pendant la phase d'orientation.

Dans ce cas, 9 types de freins sont différenciés et peuvent être cumulés :

- « **Freins estime de soi** » : difficultés d'estime de soi, de confiance en soi, d'épanouissement personnel.
- « **Freins isolement** » : l'individu est isolé c'est-à-dire qu'il manque d'une diversité de relations sociales.
- « **Freins dynamisme parcours** » : difficultés à faire des démarches, à accepter des étapes préalables à l'emploi.
- « **Freins mobilité géographique** » : difficultés dans la mobilité géographique, non maîtrise ou difficultés d'accès (finances, éloignement) au réseau TCL.
- « **Freins habiletés sociales** » : il s'agit ici d'évaluer les « performances sociales » des individus qui vont rencontrer des difficultés en termes de compétences interpersonnelles (capacités à créer des liens, à contrôler ses émotions et à les exprimer), d'engagement (fiabilité), de capacités à fonctionner dans un collectif de travail (coopérer avec les autres, respect du cadre, organisation)...

- « **Freins définition projet pro** » : difficultés dans la définition du projet professionnel (non défini ou irréaliste).
- « **Freins langue française** » : difficultés dans la maîtrise orale ou/et écrite de la langue française.
- « **Freins santé** » : difficultés de santé physique ou psychologique, RQTH.
- « **Freins autres** » : autres difficultés comme par exemple des difficultés financières, de logement (SDF) ou de garde d'enfants.

Selon le profil de l'individu, plusieurs freins peuvent être diagnostiqués.

### Impacts / évolutions

La mesure de l'impact doit être effectuée en prenant en compte trois points de vue : celui de l'artiste ou du partenaire culturel, celui du participant et celui du référent. Ainsi, il est conseillé d'utiliser cette grille d'évaluation en réunion bilan pour croiser les regards des professionnels.

Pour faire cette mesure, 12 types d'évolutions sont distingués. 9 sont en lien avec les freins diagnostiqués auparavant :

- « **Evolution sortie de l'isolement** » : l'action culture a permis à l'individu de nouer des relations.
- « **Evolution dynamisation du parcours** » : l'individu sollicite plus son référent ou accepte d'avantage des étapes préparatoires à l'emploi.
- « **Evolution estime de soi** » : l'individu a une meilleure estime de lui-même.
- « **Evolution mobilité geo** » : la personne est davantage mobile. Elle trouve des solutions à ses problématiques de déplacement.
- « **Evolution amélioration habiletés sociales** » : amélioration des compétences de l'individu pour s'intégrer à un collectif de travail, meilleure communication verbale et non verbale, meilleure gestion des émotions.
- « **Evolution définition projet pro** » : le projet professionnel est mieux défini, plus réaliste.
- « **Evolution maîtrise langue française** » : meilleure maîtrise du français oral et/ou écrit.
- « **Evolution santé** » : meilleure prise en charge des problématiques de santé.
- « **Evolution autres** » : amélioration par exemple en termes de gestion budgétaire ou d'accès à des solutions de logement.

Les trois autres évolutions sont indépendantes des freins identifiés lors du diagnostic :

- « **Evolution nouvelles problématiques** » : l'action a fait apparaître de nouvelles problématiques comme par exemple des problématiques de santé
- « **Evolution renforcement lien structure** » : l'action a permis de renforcer le lien avec le référent et la structure.
- « **Evolution changement de référent parcours** » : l'action a entraîné un changement de référent.

Selon le profil de l'individu, plusieurs impacts peuvent être diagnostiqués.

### Types de participation

Chaque individu renseigné dans cette grille a participé à au moins une action « Insertion Culture ». Une colonne devra nécessairement être cochée parmi les 7 types de participation distingués :

- « **Action de médiation** » : au moins une médiation culturelle avec un professionnel de la culture (visite d'une structure culturelle, rencontre d'une équipe artistique, atelier ponctuel, école du spectateur...).
- « **Atelier de pratique** » : au moins une participation à un atelier de pratique artistique ou à un processus de création (participation par exemple au défilé de la Biennale de la danse).
- « **CPT, M'RA et autres dispositifs** » : Promotion des dispositifs permettant de lever le frein financier pour faciliter l'accès à la sortie culturelle en collectif. Ces dispositifs peuvent être : la billetterie solidaire Culture Pour Tous, le dispositif carte M'RA pour les 16/25 ans, la carte « culture » ville de Lyon et autres dispositifs de gratuité.
- « **Permanence culture** » : Participation à un temps de permanence culture (exemples : café culture d'ALIS, médiation culture de l'ECS St Fons ou de MIRLY SOLIDARITE)
- « **sortie culturelle collective accompagnée** » : au moins une sortie culturelle en collectif accompagnée par un référent insertion

- « **Volet RH** » : ce volet « Ressources Humaines » correspond à :
  - une présentation des métiers à bas niveau de qualification ou aux compétences transférables dans d'autres secteurs d'activités (par exemple poste en communication lié aux NTIC) dans le secteur culturel ou artistique,
  - l'accès à un stage dans le secteur artistique ou culturel : PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel), ou encore un stage dans le cadre d'une formation du type compétences premières
  - l'accès à un emploi : par exemple CDD logisticien, commis de cuisine, agent d'accueil, de billetterie, CAE couture (souvent dans les projets « Défilé »)
  - Chantiers jeunes (exemples : distribution des programmes Festival Lumière ou « chantier char » Défilé de la Biennale de la Danse)
- « **Formation avec axe culture** » : au moins une formation avec axe culture du type intégration d'actions culturelles et artistiques dans des formations Région « compétences premières » ou dans des formations visant à améliorer la maîtrise du français (cours d'alphabétisation, Français Langue Etrangère)

Selon le profil de l'individu, plusieurs types de participation peuvent être notées.

### Fréquence de la participation

La fréquence à laquelle l'individu a participé aux actions culture doit être indiquée. Elle peut être de deux types (un seul choix possible) :

- « **Fréquence régulière** » : au moins 5 participations et/ou présence régulière en atelier.
- « **Fréquence ponctuelle** » : moins de 5 participations et/ou présence non régulière en atelier.

### Etapas d'insertion

Le dernier volet d'impact des actions culture concerne les étapes d'insertion. Il concerne les étapes d'insertion déclenchées suite à l'action.

Pour cela, 5 types d'étapes sont différenciées :

- « **Etapas freins périphériques** » : la personne a accepté de travailler sur ses freins périphériques.
- « **Techniques de RE** » : la personne a accepté des étapes préalables à l'emploi après les actions culture : Techniques de recherche d'emploi, démarches et « réseau »...
- « **Etapas situation de travail** » : Accès à une mise en situation de travail après les actions culture.
- « **Formation** » : Accès à une formation après les actions culture.
- « **Fin accomp /réorientation** » : Fin d'accompagnement ou réorientation vers un dispositif adapté.

Selon le profil de l'individu, plusieurs étapes peuvent être spécifiées.

### Adresse

A compléter si :

- vous n'êtes pas certain de savoir si l'adresse du participant correspond à un Quartier en Politique de la Ville, un Quartier de Veille Active,
- le participant réside hors de la géographie prioritaire,
- le participant est SDF : noter SDF

## **Feuille N°2 : Pour valoriser des témoignages de participants**

**Feuille n° 3 : Pour demander à la MIC une valorisation d'action ou mettre en lumière ce que vous avez effectué pour valoriser l'action menée.**

## En cas de difficultés, vos contacts à ALLIES - MDEF de Lyon :

### ➤ **Pour toute difficulté technique, informatique :**

[Djamel.beddia@mdef-lyon.fr](mailto:Djamel.beddia@mdef-lyon.fr)

**Standard 04 78 60 20 82**

### ➤ **Pour toute question plus qualitative**

(type d'acteur culturel et artistique ou de participation par exemple) :

Myriam Albet, chef de projet Insertion & Culture

[Myriam.albet@mdef-lyon.fr](mailto:Myriam.albet@mdef-lyon.fr)

04 78 60 89 99